

REVEL

Dialogue



N ° 6 8 - m a i 2 0 0 5

Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

Lundi 19 septembre 2005.

Sortie prévue le 07 octobre.

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Clemente

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail à **notre nouvelle adresse** :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

ÉDITO	2
LE BUDGET	3
L'ACTUALITE DES COMMISSIONS... ..	5
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX.....	8
SERVICE ANIMATION JEUNES.....	10
VIE ASSOCIATIVE.....	13
LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS.....	22
INFOS SERVICE.....	28
PETITES ANNONCES	31
AGENDA	32

Édito

Les hasards du calendrier ne nous ont pas cette année gratifié de tous les habituels ponts du mois de mai. Et pour finir, c'est notre lundi de Pentecôte qu'il nous fallait travailler.

Espérons cependant que les Revelois ne seront pas trop fatigués de ce surplus d'activité professionnelle car chaque association ou presque organise sa manifestation pour notre habituel sprint final de fin d'année scolaire.

Que d'énergie dépensée sans compter pour les instigateurs de ces festivités, que de soirées et de week-end passés à travailler pour cette vie de village. Un investissement à rendre jaloux bien des patrons.

Pourvu que ces prochains week-end, le ciel ne nous tombe pas sur la tête.

Dominique Maillet

PS1 : La parution du Revel Dialogue a pris une semaine de retard par rapport à la date annoncée lors de notre courrier de relance des articles. Veuillez accepter nos excuses.

PS2 : De nombreux articles sont émaillés d'adresses Web, pardon aux non pratiquants de la toile.

***La mairie se met à l'heure de l'internet .
N'hésitez pas à utiliser nos nouvelles adresses***

revel-dialogue@revel-belledonne.com
services-techniques@revel-belledonne.com
mairie@revel-belledonne.com

Le budget

La réalisation du budget 2005 a été une opération difficile, et nous a contraint à une hausse importante des taux d'imposition. Les raisons en sont multiples et sont liées à l'augmentation progressive des charges et une baisse significative de certaines recettes.

- * Hausse globale des coûts de fonctionnement de l'ensemble des services : progression de la masse salariale, augmentation des coûts des matières premières, carburants, fuel, transport...
- * Baisse très importante des recettes liées aux ventes de bois dans un marché déstabilisé depuis la tempête de 1999. Cette baisse s'inscrit malheureusement dans la durée en raison d'une baisse prévue au plan d'aménagement forestier des volumes annuels de coupes et de l'augmentation des coûts d'exploitation. Notre bois est fortement concurrencé par celui provenant notamment des pays de l'Est où l'exploitation s'effectue à moindre coût.
- * Diminution de certains financements de l'Etat : moins 30 % sur le financement du contrat éducatif local provenant du ministère de la jeunesse et des sports qui aident la commune et nos associations notamment pour l'accueil des enfants dans le cadre de l'animation peri-scolaire.
- * Baisse de 15 % de l'aide du conseil général dans le cadre de ses subventions pour l'entretien des routes communales.

Dans ce contexte, et sur la base des recettes fiscales de l'année dernière, l'excédant de fonctionnement, c'est-à-dire notre capacité d'investissement était quasiment nulle, ce qui n'est pas envisageable dans une commune où les besoins ne manquent pas.

Nous avons donc décidé d'augmenter les 4 taxes de 10 %. (Habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle). Cette augmentation est très forte et la décision fut discutée et difficile à prendre. Il faut cependant noter que la dernière augmentation date de 2002 et que les taux pratiqués sont dans la moyenne de ceux des communes semblables à la notre. Malgré cette hausse des taxes, le budget 2005 nous permet de dégager une capacité d'investissement de 21 191 euros contre 68 835 euros l'année dernière. Il nous permettra de mener les projets les plus prioritaires : rénovation de 2 classes (dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle classe, réflexion de la route des 4 chemins, protection du hameau des Chenevas contre les chutes de pierres, entretien du matériel de déneigement, rénovation des sols de la mairie. D'autres projets d'investissement n'ont cependant pu être budgétés sur cette année comme la continuation de projet d'assainissement.,

Bernard Michon

Recettes		Dépenses	
		Intérêts des emprunts	

L'Actualité des Commissions...

C.C.A.S.

Le 29 mars 2005, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales) a voté son budget soit 19177 € en recettes et 19160 € en dépenses

Recettes :

Suvention fonctionnement Mairie : 16000 €
Excédent 2004 : 3177 €
Les dons divers seront affectés au budget supplémentaire

Dépenses :

Enfance/jeunesse	: 10040 €
Personnes âgées	: 5640 €
Chômeurs	: 200 €
Secours	: 2800 €
Association	: 480 €

1-Enfance/jeunesse : 10040 €

Le C.C.A.S. continue de promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes revellois de 12 ans à 18 ans. Chaque jeune peut recevoir des chèques ados pour un montant de 30 €. En 2004, 88 jeunes en ont bénéficié. Les jeunes de 17 ans et plus souhaitant passer le BAFA ou le BAFD pour devenir animateur ou directeur reçoivent une aide de 80 €. En 2004, 7 jeunes en ont bénéficié pour le BAFA et un pour le BAFD. L'aide aux vacances autonomes appelée « coup de pouce sympa pour projet sympa » a connu un vif succès en 2004 avec 12 jeunes bénéficiaires. L'aide aux activités pour les familles dont le Quotient Familial est inférieur à 751 permet de prendre en charge le tiers du coût des activités proposées par le ROC, l'AFR, l'animation mairie et depuis l'an dernier le Centre de Loisirs de Revel. Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 916 le CCAS prend en charge une partie du coût du repas. Les étudiants de 18 à 23 ans dont les familles ont un QF inférieur à 1281 peuvent bénéficier d'une aide transport en fonction de leur lieu d'études.

2-Personnes âgées : 5640 €

Pour Noël 2004, 71 revellois de plus de 75 ans ont reçu leur colis et 24 ont choisi l'abonnement à la revue « Notre Temps ». L'année 2005 a été fêtée avec les anciens autour d'une galette et d'un vin pétillant. Le voyage organisé conjointement par le CCAS et le club du Perlet nous emmènera à Yvoire et sur le lac Léman, l'an dernier nous avons découvert Barcelonnette et ses maisons mexicaines. Tous les jeudis, les personnes âgées qui le désirent peuvent descendre à Domène faire leur marché en empruntant le car scolaire aux différents arrêts ou à 8h30 place de la mairie. Line, notre animatrice, peut les remonter à 11h30 moyennant entente téléphonique. Pendant les vacances scolaires le car ne circulant pas et Line étant occupée par l'animation, ce sont les taxis Thévenon qui assurent ce service. Le coût de la remontée Domène Revel est pris en charge par le CCAS. Dans le cadre d'une demande de téléalarme le CCAS peut aider à financer une partie du coût de l'abonnement après étude du dossier.

Le CCAS prend en charge le coût du forfait d'eau pour les personnes de plus de 65 ans non imposables et les exploitants ayant au moins 3 UGB, cependant le coût de la consommation d'eau reste à leur charge.

3-Chômeurs : 200 €

Le CCAS peut attribuer sur dossier une aide transport pour les chômeurs en recherche d'emploi ou en stage de réinsertion.

4-Secours : 2800 €

La commission secours du CCAS étudie les dossiers d'aide d'urgence ou ponctuelle qui lui parviennent.

5-Association : 480 €

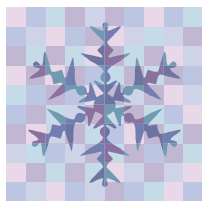
L'AMSID (Association Médico-Sociale Intercommunale à Domène) dont Revel est membre, intervient dans de nombreuses familles revelloises pour des soins infirmiers et parfois de nursing.

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ne reçoit plus de subvention du CCAS car la compétence a été transférée à la communauté de communes et c'est la CCBB qui verse la subvention.

Solange Billard, adjointe CCAS

Déneigement

Cette année la neige nous a rappelé que nous habitons une commune de montagne, c'est simplement un hiver normal que nous venons de subir, avec évidemment les caprices imprévisibles de la nature, même en avril, que nous ne maîtrisons heureusement pas.



Nous espérons que le déneigement des routes effectué par les services techniques vous a permis de circuler sans trop de mal.

Quelques petits conseils à ne pas oublier :

Equipez vos véhicules avant les chutes de neige et gardez toujours dans votre coffre une paire de chaînes, des gants et une pelle au cas où le chasse-neige ne serait pas encore passé.

Merci de ne pas stationner sur le bord des routes cela gêne le passage des véhicules de déneigement et d'élaguer sévèrement vos arbres.

Bien sûr nous ne sommes jamais là au bon moment mais sachez que les deux véhicules de déneigement mettent chacun environ 4 h pour faire leur tournée et que pendant ce temps la neige continue de tomber.

Pour information nous avons passé cet hiver 487 heures (soit 61 journées de travail) à déneiger contre 235 heures (soit 29 journées) l'an passé.

Nous avons choisi d'habiter en montagne, la neige fait partie de la vie du village, alors soyons patients et acceptons la avec le sourire.

Les services techniques

Sécurité des piscines privées **nouvelles normes en vigueur**

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les piscines privées enterrées à usage individuel ou collectif nouvellement construites doivent être équipées d'un dispositif de sécurité répondant aux nouvelles normes en vigueur (normes NF P90-306, 307, 308 et 309).

Au 1^{er} janvier 2006, toutes les piscines existantes devront être sécurisées. Les contrevenants s'exposent à une amende de 45.000 euros.

Cela concerne les piscines familiales lorsqu'elles sont enterrées ou semi-enterrées, et à l'air libre. Par conséquent les piscines situées dans un bâtiment, posées sur le sol, gonflables ou démontables ne sont pas concernées.

Il existe actuellement quatre types de dispositifs de sécurité : les barrières de protection, les couvertures, les abris, et les alarmes.

Le propriétaire d'une piscine a le choix entre ces 4 types et doit installer un d'entre eux.

Les exigences de sécurité sont les suivantes : tout dispositif doit être réalisé de manière à empêcher le passage d'un enfant de moins de 5 ans.

1. Les barrières de protection et moyens d'accès au bassin

Elles doivent être construites de façon à empêcher le passage par enjambement ou escalade ou par ouverture non intentionnelles des moyens d'accès. La hauteur minimale entre le point d'appui le plus haut et la partie la plus basse du niveau supérieur de la barrière doit toujours être supérieure ou égale à 1,10 m. Les barreaux ne doivent comporter aucune aspérité en relief, et les barrières ne comporter aucun élément pouvant provoquer des risques de blessure.

Le système de déverrouillage doit nécessiter au moins deux actions sur le système pour le libérer et pouvoir être manœuvré sans difficulté par un adulte. La barrière, les poteaux et les moyens d'accès doivent résister aux chocs équivalents à un poids de 50 kg.

2. Les systèmes d'alarme

Ils ont **pour but de détecter toute intrusion, chute ou immersion et doivent pouvoir fonctionner 24h/24h** quelles que soient les conditions atmosphériques. Ils doivent disposer d'une sirène intégrée au système ou d'une sirène déportée par liaison filaire.

Il existe des alarmes de détection périmétrique et/ou d'immersion : les systèmes de détection périmétrique doivent déclencher un dispositif d'avertissement audible en cas de franchissement du périmètre. Les systèmes de détection d'immersion le font en cas d'immersion d'un enfant de plus de 6 kg tombant directement dans l'eau

depuis la margelle, à partir de 8 kg tombant d'une marche ou d'un échelon ou pénétrant dans l'eau par une pente douce inclinée à 30 %. Le détecteur ne doit pas se déclencher de manière intempestive (pluie, vent, passage d'un oiseau ou mise en marche d'un robot de piscine par exemple).

3. Les couvertures et dispositifs d'accrochage

Ils sont destinés à empêcher l'immersion involontaire d'enfants de moins de 5 ans (sont exclues les bâches à bulles et autres bâches flottantes). Les couvertures de sécurité doivent résister au franchissement d'un adulte de 100 kg et leur dispositif d'ancrage fixe ne doit pas dépasser plus de 25 mm au dessus de la plage, pour ne pas faire trébucher et chuter quelqu'un. Tous les matériaux doivent être conformes aux normes françaises et européennes en vigueur.

4. Les abris de piscines

Que ce soit des structures légères ou des vérandas, ils doivent être sans risque de coincement, suffocation ou blessure quelconque et comporter un accès à l'épreuve des jeunes enfants, ainsi que tous les systèmes du type trappe, fenêtre, paroi coulissante, etc. ...qui doivent avoir un verrouillage sécurisé. En outre, ces abris doivent résister à un vent de 100 km/h et à un poids de neige de 45 kg au m².

Vous devrez donc avoir choisi et fait installer un de ces types de systèmes pour la fin de l'année et mieux vaut vous assurer qu'ils respectent les exigences en étant conformes aux normes homologuées.

Les propriétaires de piscine qui ont installé un dispositif de sécurité avant le 8 juin 2004 doivent faire vérifier par un fabricant, un installateur ou un contrôleur technique du bâtiment agréé que leur dispositif est conforme aux exigences du nouveau décret.

Il est important de souligner que cela ne remplace en aucun cas la vigilance des adultes responsables, lesquels doivent exercer une surveillance constante et active. Ils doivent également lire et connaître les consignes de sécurité propres à chaque dispositif.

Cela évitera peut être les accidents qui peuvent avoir lieu pendant la baignade mais aussi en l'absence des propriétaires comme le cas de cette vache venue barboter il y a quelques années dans une piscine revéloise et que les pompiers ont eu du mal à tirer de là !

A noter : l'AFNOR a établi un avant projet de norme NF pour définir les exigences de sécurité des systèmes d'aspiration et de reprise des eaux (type skimmers) ainsi que des systèmes de filtration.

A suivre donc ...

Sylvaine LADAKIS
Responsable urbanisme et travaux





Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 24 mars 2005

Présents : BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

Absents : GIRONA Cindy ; LOMBARD Jean Pierre

Procurations : LEROUX Laurence à FANET Hélène

Secrétaire de séance : Roger SECONDINO

Comptes de gestion 2004

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2004 de la Trésorerie de Domène.

Comptes administratifs 2004

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2004 (budget communal, budget eau et assainissement).

Affectation des résultats

budget communal : l'excédent de fonctionnement de 276520,29 € est affecté en investissement

budget eau et assainissement : l'excédent de fonctionnement de 43161,82 € est affecté en investissement

Les affectations de résultats sont votées à l'unanimité

Vote taux d'enlèvement des ordures ménagères

Compte tenu de la base d'imposition fournie par la Direction Générale des Impôts, et de la somme à payer au SICIOMG pour 2005, le taux de la TEOM est de : 9,3175 %
Voté à l'unanimité

Vote des quatre taxes

Les taux des quatre taxes votés sont les suivants :

Taxe d'habitation : 10,48 % - Taxe foncier bâti : 19,20 % - Taxe foncier non bâti : 59,35 % - Taxe professionnelle : 16,46 %
1 abstention ; 2 voix contre, 7 voix pour.

Vote budget eau et assainissement

Dépenses/Recettes exploitation : 161 431 €
Dépenses/Recette investissement : 235 591 €
Voté à l'unanimité

Vote budget communal

Dépenses fonctionnement : 945 563 €
Recettes fonctionnement : 945 563 €
Dépenses investissement : 346 395 €
Recettes investissement : 370 038 €
1 abstention
2 voix contre
7 voix pour

Extension du régime forestier en forêt communale

Le conseil municipal demande à l'unanimité l'application du régime forestier ONF à des parcelles hautes en cours de reboisement naturel afin de mettre en valeur ces boisements naturels, lutter contre la fermeture des alpages, assurer une continuité de gestion entre alpages et forêt, mettre en conformité avec les obligations du Code Forestier et des engagements vis-à-vis de la certification PEFC-RA

Approbation des modifications de statuts du Syndicat Intercommunal du Lycée du Moyen Grésivaudan

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat visant à modifier la représentation des communes.

Révision de la réglementation des semis, plantations et replantations d'essences forestières

Le conseil municipal annule la délibération du 16 novembre 2004 et met en révision la réglementation communale sur les semis, plantations et replantations d'essences forestières, sollicite le concours de la DDAF et

charge Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Demande de concours au service RTM pour une mission de maîtrise d'œuvre

Le conseil municipal sollicite à l'unanimité le concours du service RTM pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de protection contre les chutes de pierre au Chenevas.

Avenant au bail location CCBB

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer un avenant au bail de location de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, visant à augmenter le loyer, celui-ci passant de 1600 € annuels à 2550 €.

Demandes de subventions

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander des subventions au conseil général pour les dossiers suivants :

Travaux de rénovation d'une salle pour ouverture d'une classe supplémentaire en septembre 2005

Travaux de réparations sur le bâtiment mairie dans le cadre des bâtiments non productifs de revenus.

Emprunt pour le budget eau et assainissement

Conformément au budget 2005 voté, il convient de réaliser un emprunt de 100 000 €. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire à l'unanimité de demander des offres à différentes banques et de réaliser un emprunt au meilleur taux.

Rappel Activités bruyantes

Rappel des horaires légaux pendant lesquels les travaux bruyants peuvent être effectués. (tonte, motoculture, tronçonneuses, bricolage divers...).

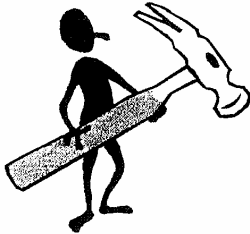
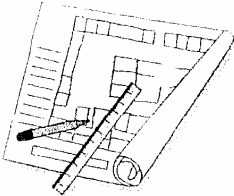
	MATIN	APRÈS MIDI
Lundi au vendredi	8h / 12h	14h / 19h30
Samedi	9h / 12h	15h / 19h
Dimanche et jours fériés	10h / 12h	Repos

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces horaires.

ENTREPRISE PEYRAUD

Maçonnerie - Charpente - Couverture

Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98

Service Animation Jeunes

Retro-viseur sur les activités de janvier à avril

Saison de ski 2005

Deux sorties de ski à Chamrousse organisées le samedi par la Mairie et le ROC pour les jeunes à partir du collège ont été annulées pour alerte météo orange cette année. D'autres sorties ont été maintenues avec parfois des conditions météo pas très agréables... Mais globalement, cela n'a pas empêché les jeunes de profiter d'un hiver bien enneigé, et quel plaisir les jours de beau temps !

Rendez-vous l'hiver prochain !

Vacances de février :

Activités de la première semaine :

Huit jeunes ont participé aux deux sorties prévues : cinéma et piscine.

Quelques jeunes sont venus à l'accueil Grange Freydane les autres jours, mais il n'y avait pas foule au portillon...

Séjour Intercommunal Sports d'hiver du 20 au 26 février 2005 (11-17 ans)

Ce séjour a eu lieu à Burdigin en Haute-Savoie, à côté de la station de ski Habères-Poche et à ¾ d'heure de la station des Gets.

6 structures y ont participé : mairies de Bernin, St Ismier, Revel, Villard-Bonnot, St Vincent de Mercuze et la MJC de Crolles.

Les 12 jeunes de Revel, qui pour la plupart avaient déjà participé au séjour d'hiver précédent, sont revenus ravis, avec des souvenirs plein la tête. Ceux qui le souhaitent ont pu aller skier trois journées à Habères-Poche et 2 journées aux Gets. Ballade en raquettes pour les plus jeunes, patinoire, luge, veillées, dont "la" veillée casino... étaient aussi au programme, bref, personne ne s'est ennuyé et la rencontre avec

les jeunes des autres communes s'est vraiment produite...

Spectacle Eric et Ramzy du 19 mars

8 jeunes s'étaient inscrits mais le spectacle a été annulé !

Vacances de Pâques

Centre Scoubidou CLSH 6-11 ans

Comme les deux années précédentes, le centre qui avait prévu d'ouvrir ces portes les 2 semaines des vacances, a dû annuler la deuxième semaine à cause d'un trop faible nombre d'enfants inscrits. Pour éviter les désagréments découlant de ces annulations pour les quelques personnes inscrivant leurs enfants sur la semaine annulée, nous envisagerons de ne proposer qu'une seule semaine de centre de loisirs à Pâques l'année prochaine en fonction du calendrier 2005.

Seul le stage tennis a pu être maintenu la 2^{ème} semaine pour les 6-11 ans.

Par contre la 1^{ère} semaine a très bien fonctionné (mieux que l'année dernière) : 31 enfants ont participé aux animations, avec une fréquentation régulière, la plupart étant au moins inscrits 4 jours.

Malgré une météo globalement maussade toute la semaine, qui nous a obligé à organiser le tir à l'arc en intérieur dans la salle de l'Oursière, et à transformer notre sortie accrobranche en sortie cinéma (mais cette transformation n'était pas l'œuvre des apprentis magiciens, même s'ils se sont exercés tous les matins !), les enfants se sont bien amusés, et nous avons profité du vendredi après-midi ensoleillé pour partir sur les traces d'un jeu de piste.

Activités pour les 11-17 ans

Stages : 6 jeunes ont participé au stage de tir à l'arc qui s'est déroulé dans la salle de l'Oursière, le stage tennis a été annulé faute de participant.

Sorties : 7 jeunes sont allés encourager les joueurs de foot lyonnais le dimanche 17 avril mais cela n'a pas suffi, la forme n'était pas là et les parisiens l'ont emporté...

Ils étaient 8 à la sortie ciné du 21 avril (initialement prévue accrobranche) et 7 à la sortie Théâtre Match d'impro Grenoble-Alsace du 28 avril à Sassenage : la performance des acteurs a été à la hauteur, nous avons beaucoup ri,... et pris un malin plaisir à balancer des pantoufles (distribuées à l'entrée et prévues à cet effet) sur l'arbitre du match en cas de mécontentement. L'ambiance était très sympa et Grenoble a gagné !



VERS LES VACANCES D'ETE ...

Centre de loisirs de Revel

Le centre scoubidou pourra accueillir vos enfants à partir de 6 ans jusqu'à 12 ans (CP-6^{ème}) pendant les 3 premières semaines de juillet : du 4 au 22 juillet 2005.

Des stages et sorties seront organisés pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Les inscriptions pour le centre de loisirs auront lieu courant juin, au bureau du service animation de la mairie (au dessus de la bibliothèque). Comme chaque année, les revelois recevront une brève d'informations dans leur boîte aux lettres fin mai - début juin avec le programme des vacances, les tarifs et les dates d'inscription. Afin de pouvoir

organiser le centre de loisirs, il est important de respecter les dates d'inscriptions et de fournir tous les documents requis avant le début du centre.

Les inscriptions de "dernières minutes" ne pourront être prises en compte que si des places restent disponibles et seulement pour les demandes émises au moins 2 jours avant le jour d'accueil désiré (pas de demande la veille pour le lendemain)

Camps d'été

Camp intercommunal au lac de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes) :

Séjour pour les 11-15 ans (collégiens), du 2 au 9 juillet 2005 à Embrun, au camping de la Clapière : activités nautiques (catamaran ou planche à voile, rafting ou bouées tractées, baignade...), hébergement sous tentes.

Ce nouveau séjour réunira 3 communes : St-Ismier, Chamrousse et Revel, soit environ 25 jeunes, 1 directeur et 3 animateurs.

Tarif Revel : 190 euros.

Inscriptions à partir du mois de mai jusqu'au 10 juin, 10 places disponibles.

Projet de Séjour 14-17 ans :

Aucun projet de séjour 14-17 ans n'a vu le jour à l'heure d'aujourd'hui, un nombre trop faible de jeunes s'étant manifesté (3). Il semblerait que très peu de jeunes de cet âge soit motivés cette année pour partir en séjour, un nombre important d'entre eux ayant leurs 16 ans cette année, prévoient de travailler : c'est une nouvelle étape !

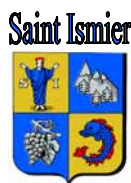
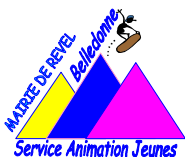
Malgré tout, un séjour destiné aux 13-16 ans, du 11 au 15 juillet à Vassieux dans le Vercors, va être proposé par la Communauté de Communes des Balcons de Belledonne, auquel les jeunes revelois pourront bien évidemment participer (activités dominantes : équitation, tennis, piscine, VTT...)

SEJOUR INTERCOMMUNAL

Activités nautiques
Lac de Serre-Ponçon

Juillet 2005

Embrun - Hautes-Alpes



COUP DE POUCE SYMPA POUR PROJET SYMPA

Si tu as entre 16 et 20 ans et que tu souhaites partir en vacances cet été avec un ou plusieurs amis, par vos propres moyens, tu peux bénéficier de l'aide "coup de pouce sympa pour projet sympa" : tout simplement pour t'aider à monter le projet et/ou si besoin, pour avoir une aide financière. La demande d'aide financière doit se faire par l'intermédiaire d'un petit dossier de présentation du projet "Carnet de Route" disponible au Service Animation.

Les dossiers doivent être retournés à la Mairie avant le 18 juin 2004.

Une soirée de présentation des projets « coup de pouce » aidés en 2004 est prévue le vendredi 3 juin à 19h30 à la Grange de Freydane : les jeunes y présenteront leurs vacances. L'entrée est libre, les jeunes ayant en tête un projet pour cette année sont vivement encouragés à venir assister à la présentation de leurs prédécesseurs.

Renseignements auprès de Line, au Service Animation à la mairie, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr

La Forestière *Alain GUIMET*
38420 REVEL

06 08 00 80 35

- Elagage - Abattage
- Exploitation forestière
- Entretien et création pédestre
- Achat et vente de bois toutes essences

Vie Associative

ROC

■ Compétition VTT à Freydières

Nous vous parlions dans le dernier Revel Dialogue de la course VTT du 24 octobre dernier :

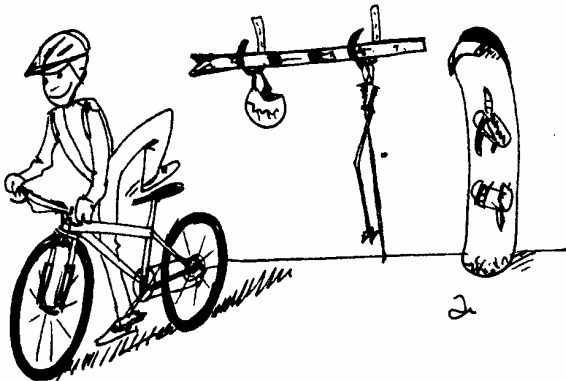
- * de la ronde des balais, pelles et pioches et autres sécateurs,
- * des coureurs et leur famille déjeunant sur la prairie,
- * des crêpes Normandes de Geneviève,
- * de ce petit parfum du devoir accompli,
- * des batteries rechargées pour un temps,
- * et de cet envie de remettre ça l'année d'après.

Ce temps est arrivé. La date du rendez-vous est passée du 24 octobre au **19 juin**. Cette année, le l'épreuve de trial cède sa place à celle de descente avec spectacle garanti.

Nous n'aurons pas trop de bras pour préparer cette manifestation et pour l'animation de la journée.

Rendez-vous le dimanche 19 juin à partir de 10 H 00 sur le parcours pour encourager nos jeunes et même dès le samedi toute la journée pour les derniers préparatifs.

Le ROC VTT



■ Les Chroniques Rocvététik - n°2

Samedi 9 avril, sortie VTT annulée pour cause de neige... Samedi 16 avril, nous ne sommes qu'une dizaine sur vingt-quatre à nous retrouver pour un tour de Revel dans la neige fraîche plus ou moins mouillée... mais lundi 18, nous nous retrouvons quand même à 7^h du matin sur la place de l'Oursière, douze passionnés plus ou moins réveillés !

Ca vous rappelle quelque chose ? C'est normal : pour la deuxième année consécutive, le ROC VTT part en raid sur trois jours. Et, *as usual*, il part avec des promesses de pluie et de tempête. Mais on s'habitue à tout, et on s'adapte ! Heureusement même, puisque le chemin d'où nous devons partir, sur le Mont Ventoux, est bloqué par la neige. Grand débat autour de la carte, puis nous commençons la journée sur un sentier mi-neige mi-soupe, au milieu de cailloux glissants et de petits buissons piquants. Après plusieurs pauses-carte et un pique-nique, nous faisons trois rencontres : la boue, un vieux village dont les ruelles tortueuses soufflent un air de cave, et la glaise. La boue, ça va, on connaît ; le village, pittoresque, nous permet de recharger les gourdes ; mais la glaise, on connaît pas, et ce produit local nous décharge les batteries en dix minutes. On essaie toutes les techniques : marcher en retenant son souffle, en portant le vélo sur l'épaule, sur la pointe des pieds, sur l'herbe du pré : rien à faire, plus rien ne tourne sur les vélos et nos chaussures prennent cinq kilos à chaque pas. Après avoir perdu un quart d'heure à se débarrasser, nous arrivons enfin, par la route, à Buis-les-Baronnies.

Notre premier gîte se trouve au fond d'une rue étroite et sombre. Il commence à pleuvoir, et le propriétaire nous indique gentiment où laver les vélos : une station-service devant laquelle nous sommes passés... Tant pis, nous ne finirons pas la journée bien secs. Au gîte, nous avons le deuxième étage pour nous, c'est-à-dire trois chambres ; et une fois la vaisselle faite, les cris, les meuglements et les galopades s'éteignent assez rapidement.

Le lendemain, nous reprenons la route sur des vélos huilés et astiqués ; les douleurs de la veille se réinstallent avant de se faire oublier. L'ombre est fraîche et sent le thym, au soleil la chaleur tape ; et la route, qui coule paresseusement entre des paysages de Grèce et de Vercors, nous monte rapidement au col d'Ey. Après avoir attendu Claude et Baptiste, nous plongeons dans un chemin qui nous amène au milieu de prés à mouton, boueux et couverts de longues herbes qui se tricotent dans les dérailleurs. Une demi-heure plus tard, pause près d'un ruisseau : les pneus mouillés soufflent de la mousse, et nous découvrons, l'une après l'autre, sept crevaisons à réparer. Il fait chaud, l'herbe est presque sèche : on ne va pas se plaindre quand même ! Et vers midi, nous repartons... Le temps d'arriver à S^{te} Jalle, et nous déballons le pique-nique au pied de l'église : pain, comté, charcuterie, pommes, tout disparaît rapidement. Mais il faut bientôt attaquer la partie la plus dure du raid : le soleil cogne, les montées et les demi-tours se succèdent, la poussière fume derrière les roues. Enfin, après une dernière portion très roulante, nous arrivons enfin à Nyons. Mais la journée n'est pas finie, et après nos pérégrinations dans les rues pavées nous devons encore rejoindre les studios, « 4 ou 5 kilomètres ! »...



Le visage cinglé par le vent et les gouttes piquantes qui commencent à tomber, à la queue leu leu au bord d'une nationale, nous arrivons au pied de la dernière côte : la moitié du groupe est alors fermement décidée à se

passer de dîner plutôt que refaire ce trajet, même pour aller trouver une pizzeria à Nyons. Tout le monde pousse le vélo, les jambes sont lourdes, et derrière chaque virage une nouvelle montée nous nargue... Nous arrivons sur les rotules à l'entrée d'un enclos de grillage vert, sorti tout droit d'un catalogue : des petits chalets couleur miel sont posés sur une pelouse épaisse et vert foncé, près d'une piscine turquoise. Claude nous accueille avec un grand sourire : « on retourne pas à Nyons ce soir ! ». Ouf, la diète n'est pas pour tout de suite... Répartition dans les studios : une fois de plus, les petits (Benja, Eric et Thom') se coltinent (en râlant) les deux ancêtres, pendant que les 87's (Arnaud, Baptiste et Guizmo) se regroupent et que Nico, Luc, Zane et Gus s'installent en ménage à quatre. Douche, télé, lavage des vélos, restau, dodo, tout le monde est bien cuit !

Dernier jour : nous achetons notre pique-nique dans Nyons (la boulangère me regarde bizarrement quand j'entre pour lui demander huit baguettes, casque à la main, pleine de boue séchée), puis nous commençons à monter. Hhh-hhh, hhh-hhh, le but est de trouver sa cadence et de ne plus la lâcher. Au besoin, on peut se caler sur Eric, qui ne perd pas le rythme : « *ET ON LUI PELERA LE JONC, COMME AU BAILLI DU LIMOUSIN...* ». Le chemin serpente au milieu des collines pelées, et les ombres des nuages nous couvrent de plus en plus souvent. Pause casse-croûte, et nous montons, encore et toujours, jusqu'à pousser les vélos dans une neige lourde et mouillée. Hardi petit ! Malgré les gourdes vides, nous venons à bout de la neige, puis nous alternons montées et descentes sur tous terrains. Jusqu'à un col bien ventilé, où la dernière descente nous tend les bras : un pierrier digne de ce nom, large, nous offre un panel de pierres rondes, lourdes, coupantes, aiguës, légères, au choix. Et c'est un pur bonheur de retrouver entre ses jambes un vélo nerveux, rapide, qui ne demande qu'à doubler les autres et à faire voler un peu toute cette caillasse ! Après la troisième crevaison de Luc, Claude prend la tête de la file, et nous finissons le raid par un bout de route...

Arrivés aux voitures, tout le monde se change, essaie d'éviter l'appareil photo, puis choisi sa place. Petite pause pour acheter de quoi se remplir le ventre, puis autoroute jusqu'à ce que les montagnes redeviennent familières. Et fin de trois jours magnifiques...

Amélie



■ Spéciale dédicace...

à Baptiste-le-râleur pour ses nombreux coups de gueule et de main ;

à Eric qui a assuré l'animation sonore et la bonne humeur pendant trois jours ;

à Nico l'Ours au juron facile ;

à Arnaud qui a tout supporté sans se plaindre ;

à Guizmo qui a tout supporté en se plaignant beaucoup ;

à Luc-le-pilote qui a toujours le sourire ;

à Gus la fusée (en montée seulement, hein) ;

à Zane et son air innocent (ne vous y fiez jamais) ;

à Benja la boule d'énergie ;

à Thom' le futur descendeur ;

à Gilles toujours disponible ;

à ceux et celles qui sont restés coincés par leurs révisions ou par leurs béquilles (on a essayé de penser à vous...) ;

à ceux qui ont décommandé au dernier moment ;

à Pascal, Monique et Bernard qui nous ont emmenés en camion et sont rentrés sans profiter du reste ;

à Claude qui a trouvé le temps et l'énergie d'organiser ce raid fantastique ...

... et à tous ceux qui permettent au ROC de vivre tout ça !

Amélie

■ Le miniraid

Cette année les tout jeunes vététistes n'étaient pas en reste et toujours sous la direction de Claude, cette fois assisté de Sylvie, ils ont pu faire un raid de deux jours entre le Ventoux et Buis les Baronnies. Contrairement à leurs aînés, ils n'ont pas eu à rouler dans la neige mais ont pu se confronter à des sentiers déjà bien techniques.

dm



Vide greniers du 12 juin 2005 mode d'emploi

Venez vendre le comité des fêtes se charge de la publicité (affichage, radio, journaux, magazines spécialisés)

Le vide grenier est ouvert à toute personne. Il se déroulera le dimanche 12 juin 2005 sur la place de la mairie de 8h à 18h pour la vente, les inscriptions et la mise en place à partir de 7h

Pour participer, l'inscription est gratuite mais la tenue d'un registre est obligatoire (qui reste confidentielle au comité des fêtes sauf par la gendarmerie en cas de vols) donc vous devrez vous munir d'une pièce d'identité. Il est interdit de vendre des armes de 1^{er} catégories, des objets à caractère pornographique, des animaux et produits issus d'espèces protégées.

Pour votre installation un simple plaid suffi pour disposer vos articles sur le sol.

Venez nombreux pour faire de bonne affaire et pourquoi pas dénicher la perle rare qui vous manque pour continuer votre collection.

Une buvette et un buffet seront tenu pour fêter vos transactions.

RAPPEL : la surface de vente étant limitée nous vous recommandons de vous pré inscrire avant le lundi 30 mai pour être sûr d'avoir un emplacement. Après cette date les inscriptions seront ouvertes aux personnes extérieures au village qui seront donc prioritaires le jour de la vente sur les inscrits de dernières minutes.

Pour vous inscrire 3 solutions par Tel : P. SEON 04 76 89 83 16

Courrier boîte aux lettres place de la mairie
Mail comitedesfetes.revel@free.fr

Autres dates à retenir

23 juillet 2005 le bal et son feu d'artifice.

22 octobre fête de la pomme - ramassez vos pommes apportez les et repartez avec votre jus.

L'AFR regroupe les activités dites « culturelles » sur la commune de Revel. Nous comptons cette année une soixantaine de familles adhérentes, pour environ 100 participants de 4 à 77 ans.

Les différentes activités sont maintenant bien lancées, le mois de mai va voir s'accélérer les répétitions des différents spectacles de fin d'année, le mois de juin sera consacré à la préparation de la fête de l'été (voir article ci-joint).

C'est donc à la fin du mois d'avril que le bureau de l'association pense à préparer la saison prochaine.

C'est la troisième année que l'AFR organise, conjointement avec l'APE, la fête de l'été. Nous souhaitons que cet événement soit la fête de fin d'année (scolaire) des Revelois et Reveloises, grands et petits. Du vendredi 17 juin en début de soirée pour le vernissage des expositions d'aquarelles et d'art plastique, et oui vos voisins sont des artistes. Jusqu'au dimanche 19 juin dans la matinée pour le démontage du chapiteau, et le rangement général.

Une fête réunissant les associations de Revel, il est d'ailleurs à noter que cette année en plus de l'APE, l'AFR et la Chorale, la PAQ – *Pour une Alimentation de Qualité* – se joint à nous. Nous pourrons goûter de très bonnes tartes, pâtés et tartines lors de la soirée dansante.

Retenez votre week-end du 18 et 19 juin.

Pour la saison 2005 – 2006 à venir, nous pensons continuer les activités déjà en route cette année, c'est-à-dire :

le cirque (de 4 à 11 ans) – la guitare enfants (de 6 à 11 ans) – la guitare ado – adulte (de 12 ans à ...) – l'aquarelle (de 16 ans à ...) – le théâtre adultes (de 16 ans à ...) – la danse (de 5 à 11 ans) – les arts plastiques (de 6 à 14 ans) – l'atelier bois en stage lors des vacances.

Et des activités presque nouvelles, puisque testées par le service animation jeune :

le HIP HOP (réservé aux ados) – La magie avec Luc Parson (de 7 à 11 ans).

Une fiche de pré inscription à ces différentes activités sera distribuée aux enfants fin mai début juin.

Une dernière ligne pour signaler aux personnes ayant fait des arts plastiques les saisons précédentes, qu'ils (ou elles) leurs restent des œuvres à récupérer à la maison Guimet. Evelyne se tient à votre disposition les jeudi de 16h45 à 18h15.

Patrick MIGNOT, pour le bureau de l'AFR

APE

Petit conte

Il était une fois l'histoire d'une association de 2 petits villages d'une contrée Iséroise réunis par une école

Les membres de cette association, tous de valeureux villageois et parents de cette école ont cette année, par leur bonne volonté organisé les actions suivantes :

Avec la complicité des enfants de l'école et des enseignants, ils ont pu vendre des **torchons, calendriers et cartes de vœux** pour la période des fêtes de fin d'année

Mais aussi ils ont bravé le froid le jour du marché de Noël avec la vente de **sapins de Noël** que de courageux papas bûcherons ont coupé très tôt le matin

Après avoir passé une journée à confectionner **bugnes et gâteaux**, ils se sont réunis autour d'un parasol lors de la fête du boudin avec une thermos de café chaud et une température avoisinant les -10° !!! Et ceci pour une seule chose, sachez chers lecteurs, récolter le plus de bénéfices possibles en faveur de l'association.

En juin, ils vont également s'amuser à emballer quelques centaines de lots pour la pêche à la ligne, à sauver un chamboule tout entièrement fait maison des tirs joyeux de nos enfants, à encourager les pêcheurs de canards, ou à se demander ce qu'ils pourraient bien inventer pour divertir nos petites têtes blondes.

Et qu'ont-ils fait de tout cet argent gagné à la sueur de leur front ?.....

Et aux engelures de leur pieds ?.....

Les grands de la section maternelle ont pu profiter d'une sortie en raquette financée en totalité par l'association

Toute l'école élémentaire aura la chance de participer à 4 sorties nature en Chartreuse (l'assoc. finance 1/3 du budget)

L'achat de matériel (vélos, jeux d'extérieur...) pour l'école maternelle.

Et nous savons, chers amis, que ces valeureux villageois prêts à tout pour le bien être de leurs chers bambins ont besoin de vous tous pour de nouvelles idées ou simplement votre bonne volonté...

Ils eurent de nouveaux adhérents

Et eurent beaucoup d'argent...

Petit rappel :

En partenariat avec la Mairie de Revel et l'ONF, la classe de CM2 ira planter des sapins à Freydière en octobre prochain (la neige du mois d'Avril ayant rendu l'opération impossible ce printemps) pour une récolte dans environ 6 ans ...

Affaire à suivre...

Il est bon de vous rappeler que la **demande d'ouverture d'une classe** supplémentaire en élémentaire a été **accordée** par le Conseil de l'Education Nationale et Comité Technique Paritaire Départemental. Merci...

Fête de l'été

L'APE, L'AFR, « Pour Une Alimentation De Qualite » et la Chorale « A travers chants »
VOUS INVITENT TOUS A LA FETE DE L'ETE.

Vous y trouverez à partir de 14h :

- De nombreux stands avec des lots à gagner pour les enfants
- Une buvette, avec un stand Bio à partir de 19h.
- Une représentation par les élèves de l'école du Cirque de Revel
- Les expositions d'aquarelles et d'arts plastiques, par les artistes Revelois
- Un concert de guitare
- Un spectacle Hip-Hop (en début de soirée)
- Et bien sûr la chorale de Revel avec un concert à l'église

- Et pour finir la soirée en musique animée par l'AFR

Alors rendez-vous le 18 juin....

Nous vous attendons nombreux, que ce soit devant ou derrière la buvette, l'ambiance est toujours bonne.

Que cette fête de l'été soit la fête de tous les REVELOIS.

La Chorale A travers Chants

Fête de la musique,

Concert gratuit le samedi 18 juin 2005 à 18 h, à l'église de Revel. La chorale A travers Chants aura le plaisir de vous interpréter son nouveau répertoire composé de chansons françaises et étrangères d'ici et d'ailleurs.

Le concert du 2 avril 2005 : Un réel succès.

Les chorales Charmant Som de St Egrève et Berriat Chante de Grenoble étaient venues se joindre à la chorale A Travers Chants pour un concert très réussi dans l'église de Revel le samedi 2 avril dernier. Les amateurs de musique étaient venus nombreux pour nous applaudir.

Ce succès permet aux choristes de se conforter dans leur rôle en se faisant plaisir, mais aussi de participer à l'animation du village par une prestation de qualité. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées ce soir là pour venir nous écouter et leur promettons encore de belles soirées.

Une soirée comme celle-ci doit encourager les choristes et inciter d'autres voix à venir les rejoindre.

Répétition tous les mercredis à 20h30 à la Grange Freydane

Pour une Alimentation de Qualité ***Echange de plants***

Aux amoureux du jardin

Voici le bon temps du jardinage. Le mois de mai nous permet de planter et repiquer tous les semis préparés et de mettre en terre nos premières graines. Peut être comme nous,

vous arrive-t-il à la fin de ce mois d'avoir des semis en trop ou d'éclaircir des plants sans trop savoir quoi en faire. Aussi proposons nous aux jardiniers de Revel et de Saint Jean le Vieux un échange de plants afin d'en faire profiter à d'autres, d'en récupérer de nouveaux et pourquoi pas d'en découvrir. Si cette démarche vous intéresse, vous êtes les bienvenus **à un échange de plants samedi 28 mai de 10h à midi sur le marché de Revel**. Venez avec tous vos trésors pour répartir avec d'autres. Pensez à bien étiqueter vos plants.

Organisé par l'association Pour une alimentation de qualité. Renseignement : 04.76.77.95.66

Le Perlet

Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire

Le vendredi 25 avril à 18h00 sous la présidence de Monsieur Roger Tatin une vingtaine de personnes s'est réunie pour organiser de nouvelles activités au sein du Perlet.

Vous trouverez ci-dessous les différentes activités proposées, le nom de leur responsable et le nombre de personnes déjà inscrites.

- Randonnée : Monique Gonon-Pradel, 11 inscrits
- Gymnastique douce : Monique Gonon-Pradel, 6 inscrits
- Vélo promenade : Gérard Gineste, 10 inscrits
- Œnologie : Roger Banchet, 6 inscrits
- Jeux belotte, echecs, scrabble : Alfred Vial, 20 inscrits
- Initiation PC informatique : Gérard Gineste, 9 inscrits
- Voyages : Daniel Whermuller, tout le club
- Sorties culturelles, patrimoniales : Martine Gineste, tout le club
- Activités à programmer à l'automne : tennis, ski, piscine, création artisanat d'art, mycologie.

1985-2005, le Perlet fête ses 20 ans. Tous les adhérents se retrouveront le lundi 9 mai au restaurant Lesdiguières après avoir visité dans la matinée la cathédrale Notre Dame et son baptistère.

L'activité randonnée s'attaque au Grand Colon le samedi 28 mai. Rendez vous à 9h30 au Quatre Chemins. Pique nique tiré du sac à la cabane du Colon et les plus courageux pourront tenter le sommet.

Programme de la sortie à Yvoire

Cette année, pour notre sortie annuelle, à la demande de plusieurs personnes, nous reprenons la destination d'il y a 5 ans : Yvoire

Programme :

Départ de Revel à 6 heures (6 heures dix à Domène Monument aux morts) pour Chambéry Annecy Thonon.

A 9 heures, visite de l'usine d'embouteillage des eaux d'Evian à Publier.
Durée 1heure.

Sitôt terminée, route pour le port de Thonon-Rives. Embarquement sur le bateau le Colibri pour une promenade sur le Lac Léman. Durée une heure aussi.

Retour au port, reprise du car pour Yvoire, pour déjeuner à l'hôtel les Flots Bleus sur le port.

Menu prévu : Apéritif, assiette de charcuteries savoyardes, filet de perche à la senteur du jardin, pâtes fraîches maison, vacherin glacé au coulis de framboises, café et vin rouge à volonté.

Attention pas de pause café dans la matinée. WC dans le car et le bateau.

Après le déjeuner, liberté dans Yvoire : promenade pédestre, visite de la vieille ville, du vivarium (serpents, payant) du jardin des cinq sens (payant), emplettes dans les multiples commerces (vins, fromages de Savoie, jouets, souvenirs, cristaux, brocantes, pâtisseries...)

Rendez vous à la mairie, office du Tourisme à 16 heures trente (c'est en haut du pays) pour retour à Revel à prévoir vers 19h00 ; prix 40€ tout compris.

Pré inscriptions dès maintenant chez M VIAL au 04.76.89.80.66. N'envoyer pas d'argent actuellement. Inscriptions fermes avant le 2 septembre.

20^{ème} Balcon de Belledonne

C'est le week-end des 9 et 10 Avril 2005, qu'a eu lieu la 20^{ème} édition de la course pédestre du BALCON de BELLEDONNE.

Après quelques frayeurs devant la météo du samedi, c'est plus de 700 personnes qui ont participé pour : "Faire la fête en courant sur notre Balcon"

Plus de 500 coureurs dans les courses avec classement, mais aussi, 10 anciens vainqueurs avec parmi eux les 2 détenteurs des records, Jean-Marc Bellocq (4h 11' en 1989) et Huguette Jouhault (5h 26' en 1991),



l'allemande Sigrig Lomsky qui avait gagné la 1^{ère} et la 10^{ème} édition avec 1' de plus et Henri Girauld qui a déjà couru 520 courses de 100km, et surtout 70 élus de nos communes accompagnés par 120 enfants qui se sont passés le relais de village en village depuis Allevard jusqu'à Uriage. L'Italien Lorenzo Trincerri membre de l'équipe italienne des 100km qui est championne du monde 2004 a gagné pour la 3^{ème} fois (4h20') en s'approchant encore un peu plus du record qu'il aurait bien voulu battre en présence de Jean-Marc Bellocq.

Nous ne remercierons jamais assez tous les partenaires, sponsors, donateurs, et les 300

personnes mobilisées ce jour là, qui nous ont permis d'offrir, encore cette année, ce week-end festif à tous ces participants qui ne nous font que des éloges après l'arrivée.

Habitants de nos communes, vous pouvez tous participer à cette fête de plusieurs manières à votre convenance :

- en courant en individuel sur 65 km ou en relais couple sur 30 + 35 km,
- en courant l'un des 7 tronçons dans l'une des 2 équipes de relais de votre commune,
- en participant à l'organisation des ravitaillements et des postes de signaleurs qui sont sur votre commune,
- en encourageant les coureurs par vos applaudissements lors de leur passage devant chez vous ou en venant les accueillir dans le parc d'arrivée à Uriage,

- mais surtout en venant renforcer l'équipe d'organisation dont certains membres souhaitent abandonner après de 10 à 18 ans de bénévolat.

Notre association d'une quinzaine de bénévoles, qui est la seule organisatrice de cette manifestation, a démontré, et encore plus cette année, que tous les villages peuvent se mobiliser autour d'une idée simple et dans le seul but de faire connaître notre massif, ses magnifiques paysages et ses traditions de chaleureux accueil.

Alors, élus mobilisez-vous et bénévoles rejoignez-nous pour que nous ayons encore les moyens de perpétuer cette animation et de continuer de "faire la fête en courant sur notre balcon"

Pour l'équipe d'organisation, le Président : Maurice MURAZ tél : 04 76 89 81 15

E-mail : acqcs.muraz@wanadoo.fr



ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE À DOMICILE

LE GRAND COLON

La vente annuelle des brioches organisée par l'association ADMR aura lieu le samedi 21 mai sur le marché de Revel.

Le bénéfice de cette vente contribuera à la vie de l'association qui intervient sur la commune de Revel.

Nous vous rappelons que le but de l'ADMR est de simplifier la vie au quotidien, pour continuer à vivre chez soi.

Cette association intervient auprès :

des personnes âgées (courses, garde à domicile, ménage, préparation des repas, aide à la toilette...)

des personnes handicapées (repas, ménage, repassage, garde à domicile...)

aux familles cas de difficultés passagères ou durables (grossesse, naissance, maladie...).

L'ADMR n'est ni une association caritative, ni humanitaire, ses services sont payants.

Mais les sommes facturées par l'ADMR donnent droit à des réductions fiscales et peuvent être, pour partie, prise en charge par différents organismes sociaux.

Les renseignements sont disponibles en mairie ou auprès de Mme Ancey, vice-présidente de l'association, au 04.76.89.81.34.

C8

Expo Népal

Dans le cadre de sa mission sur notre belle commune de Revel, le C8 vous convie à une manifestation consacrée à un pays lointain : le Népal :

INVITATION

Namasté (Bonjour en népalais),

Je m'appelle Rajeev. Je suis un étudiant népalais, fidèle auto-stoppeur de Revel que vous connaissez peut-être. Je vous invite à une « Summellan » réunion villageoise pour échanger dans une ambiance conviviale...Ce jour là, il s'agira de vous faire découvrir le pays natal du Bouddha, **le Népal**.

Au cours de ce moment partagé dans le cadre d'une exposition, je vous ferai une brève présentation sur **ce pays mythique des Himalayas** qui fait rêver tous les amateurs de montagnes. Mais est-ce que le Népal se limite seulement aux montagnes ? Bien sûr que non ! Il est aussi appréciable pour sa diversité culturelle et ses nombreuses traditions que l'on connaît si peu.

De plus vous aurez l'occasion de découvrir notre tradition des « **MANDALAS** » - peinture

sur toile - et ses différentes représentations bouddhistes.

Cet évènement peut être aussi le votre : si vous avez déjà visité ce pays, si vous en avez des souvenirs à partager, rejoignez moi, l'exposition n'en sera que plus riche.

Enfin pour ceux qui sont intéressés, nous pourrions aborder **l'actualité** du Népal qu'on ne trouve guère dans la presse internationale.

Parlez-en autour de vous et à bientôt !

Date : Salle de l'Oursière

Lieu : Le 12 Juin à 17heures.

Pour plus d'information et/ou participer :

Rajeev à rajeevshakya@hotmail.com

Bruno Guibert – Association C8 – 04 76 89 83 96

Des nouvelles de la soirée solidarité Tsunami

14 Janvier 2005 : Le C8 vous conviait à une soirée de solidarité aux profits des victimes du Tsunami.

Les revelois furent très généreux : Plus de 1300€ furent distribués à trois associations : Kasih Bunda, L'UNICEF et Pondi-Pêcheurs.

Voici quelques nouvelles de l'une d'elle. Pour les autres vous pouvez suivre leur action sur leur site web respectif:

<http://kasih.bunda.free.fr/accueil.htm> pour Kasih Bunda

<http://www.unicef.fr/> pour l'Unicef.

Pondi-Pêcheurs : Un projet qui s'adapte aux contingences....

Dans un premier temps, nous avons choisi de diriger notre aide vers les pêcheurs de lagune et de rivière. Ces populations - bien plus modestes - sont réellement en situation de survie, encore plus depuis le tsunami.

Si les pertes sont essentiellement matérielles, la situation déjà très précaire a basculé dans l'insuffisant : perte de l'outil de pêche pour un certain nombre d'entre eux (kutamarans en bois liés, filets emportés) mais aussi interdiction de pêche durant deux mois, le marché aux poissons étant officiellement fermé à Pondichéry (réouvert depuis fin mars).

Début avril, deux villages sont maintenant en cours de finalisation de leurs barques, certains pêcheurs ayant repris leurs activités. Un Centre de formation à Cuddalore est sur le point de s'ouvrir : les locaux sont terminés, les formateurs sont techniquement au point, la formation pédagogique est sur le point d'être finalisée. Cinq villages recensés sont en attente de cette instruction pour pouvoir accéder à la réalisation de leurs bateaux.

Conclusion

Ainsi, nos choix et engagements initiaux d'investir dans le moyen et le long terme, se trouvent confortés. Par exemple, le Centre de Cuddalore est actuellement conçu pour former les pêcheurs à la fabrication de leurs barques.

Sélection de 3 à 5 villageois délégués.

Fabrication par les pêcheurs eux-même : les kits étant fournis un par un

Validation de la barque terminée.

A terme, il devrait pouvoir devenir un Centre de Formation pour les enfants de pêcheurs souhaitant accéder à une formation technique autre que celle de la pêche : menuiserie, maçonnerie, etc...



Plus d'information? Contactez-moi :

Bruno Guibert C8-CE

guibert.bruno@wanadoo.fr

PS : Pondi-Pêcheurs a recueilli le parrainage de Nicole & Yves Duteil. voir :

<http://www.la-seine-et-marne.com/news/association-apres.html>

La Vie Revéloise, L'Avis Revélois...

Les amphibiens à Freydières

Petit crapaud deviendra grand pourvu qu'on ne perturbe pas sa reproduction !

Le début du printemps est la période où les amphibiens (appelés aussi batraciens) retournent sur leur lieu de naissance pour y trouver partenaire et y déposer les oeufs de leur future descendance.

C'est pourquoi on assiste à cette époque de l'année à des migrations très importantes de ces animaux attirés par l'instinct vers ces quelques lieux privilégiés.

En effet, les amphibiens passent la première partie de leur vie en milieu aquatique sous forme de têtards.

Lorsque les pattes et les poumons se développent, ces petites bêtes sortent définitivement de l'eau pour vivre dans les bois ou endroits humides.

L'étang de FREYDIÈRES est l'un de ces principaux lieux de reproduction voire le plus important de France. Beaucoup de conditions y sont en effet réunies pour favoriser l'accouplement : Altitude idéale, le lac dégèle début mars, une eau très pure et une diversité biologique aux alentours (bois et prairies) qui permettent à ces batraciens affamés par 6 mois d'hibernation suivis d'un mois d'ébats amoureux de se refaire une santé avant d'entamer le retour vers leurs quartiers d'été.

Les grenouilles arrivent dès mi-février puis c'est le tour des crapauds, enfin viennent se reproduire tritons et salamandres.

Ce sont les mâles qui arrivent en premier, ils pratiquent le crapaud-stop dès qu'une femelle passe à portée de leurs pattes. Voici donc Monsieur sur le dos de Madame, tous deux se dirigent vers l'étang où Madame pondra jusqu'à 4000 oeufs que Monsieur fécondera dès leur sortie. Ils repartiront ensuite par le même chemin que celui parcouru lors de leur première sortie de l'eau pour revenir au même endroit l'année suivante.

Ainsi se perpétue la race.



Seulement voilà, FREYDIÈRES est aussi un lieu privilégié des promeneurs et touristes et les amphibiens en plus de chercher leur partenaire doivent éviter les roues des voitures.

Pour laisser ces batraciens se reproduire en relative tranquillité à Freydières, les Revelois ont pu remarquer que la route de Freydière a pendant la période de reproduction été fermée la nuit (heures de migration favorite des amphibiens) au niveau de l'embranchement avec la route allant vers les granges.



■ Le saviez-vous ?

Il faut se mouiller les mains avant de les prendre pour ne pas abîmer le mucus qui les protège de la déshydratation.

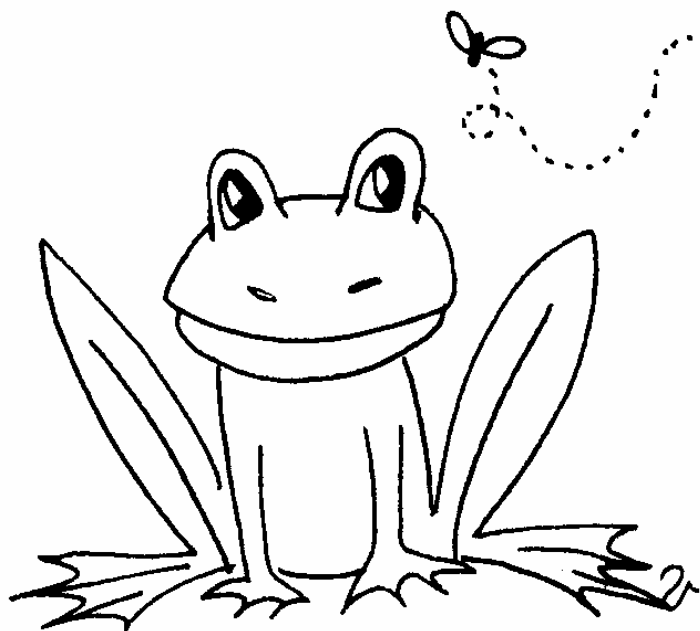
Les crapauds sont vénéneux y compris leurs têtards.

Le meilleur moyen de reconnaître une grenouille d'un crapaud est, non pas la couleur de la peau qui varie selon le milieu environnant, mais :

- l'aspect de la peau : lisse pour les grenouilles, parsemée de verrues pour les crapauds.
- Les yeux : en goutte d'eau pour les grenouilles, un trait horizontal pour les crapauds. Pour les têtards, les yeux sur le dos et rapprochés pour les crapauds et sur les côtés pour les grenouilles.
- Les oeufs sont en paquets translucides pour les grenouilles et en filaments noirs pour les crapauds...

Seuls les grenouilles et crapauds mâles coassent pour attirer les femelles.

Les tritons mâles eux parquent devant leur partenaire munis pour l'occasion d'une crête sur le dos qui tombera ensuite.



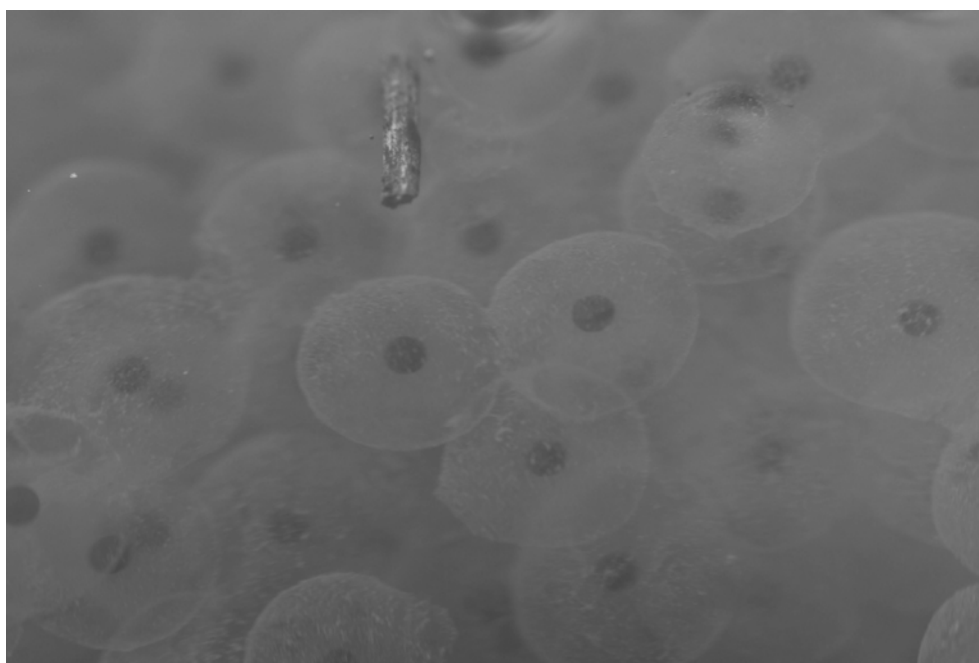
Les amphibiens hibernent: les grenouilles dans la vase au fond de l'étang, les crapauds dans des trous pour passer l'hiver à l'abri du gel.

Ils ne mangent que des proies vivantes (imaginez le nombre de moustiques à Freydières sans eux).

Ils peuvent vivre entre 15 et 20 ans et paraît-il, ils peuvent changer de sexe au cours de leur vie.

Rendez-vous en Mars l'année prochaine pour une nouvelle migration.

Geneviève Baudoin



Adieu à Paul

Ne serait-ce que de vue, tous les Revelois connaissaient Paul, notre boulanger. Le 21 avril, dans sa maison et entouré des siens, il nous a quitté.

Paul est né à Revel en 45, il passe son enfance aux Jaillet, fréquente l'école de Revel puis celle de Domène. Après une formation de menuisier, il travaille pendant 10 ans comme menuisier au Versoud, puis après son mariage avec Olympe, il s'installe à son compte à la Bourgeat, une activité qu'il mènera pendant 15 ans et pendant laquelle il fera 4 enfants.



En 1985, changement d'activité, Paul et Olympe se lancent dans la boulange. Levé à 4 heures du matin, ce sont des journées bien remplies. Pourtant la boulange est loin d'être la seule activité de Paul, car il aimait particulièrement participer à la vie de son village. Paul n'est pas chasseur ! A la demande des amis, le voila pourtant président de la société de chasse en plus de celle de pêche. La vogue, Paul la connaît bien car avec ses amis, ce sont bien deux vogues et deux ball-trap qu'ils organisaient par an à Revel et à Freydière. Parallèlement, Paul menait plusieurs mandats de conseiller municipal dont le dernier comme adjoint au maire.

Paul était heureux de vivre dans son village, entouré de sa famille, ses parents et ses 5 petites filles. A quelques mois près, il fêtait ses 20 ans de boulange, mais plus important pour lui et pour nous bien sûr, il avait passé le flambeau.

dm

Spectacle de l'atelier théâtre de Pablo Néruda

Chaque année l'atelier théâtre du lycée Pablo Néruda, composé d'une trentaine d'élèves met en scène une pièce sous la direction d'Yves et Bérénice Doncques, metteurs en scène et acteurs dans la troupe « Le théâtre du réel » et de Mme Ceysson enseignante au lycée. Cette année ils joueront « Qu'est ce qui peut sauver Joseph K. » une adaptation du « procès » de kafka.

La pièce, jouée par les élèves, mêlant le tragique au grotesque, raconte comment Joseph K. arrêté un matin, cherche à saisir les motifs de cette accusation qu'il ne s'explique pas. Le personnage essaye, tout du long de la pièce, de comprendre la machine judiciaire dans laquelle il est engagé contre son gré.

Les élèves ont travaillé tous les mercredis et pendant certains week-ends pour pouvoir mener a terme cette pièce qui sera jouée le 24 mai à 20h à l'hexagone (6 Euros pour les adultes, 4 pour les enfants). Cette première représentation sera suivie de 4 autres à Paul Bert les 25-26-27 28 mai (les places sont à retirer au lycée Pablo Néruda, ou à réserver au TEL, 5 euros tarif unique).

Un temps à ne pas mettre un chat dehors

Inquiétude dans les chaumières !

Environ 8 chats auraient en un mois disparus dans le Bourg, dont un mort dans des circonstances douteuses et un autre retrouvé vivant dans les égouts.

Vu le nombre et la proximité géographique de ces disparitions, le hasard est peu probable et l'on ne peut s'empêcher de penser à l'action d'un prédateur.

Espérons que ce n'est pas l'œuvre d'un de nos concitoyens et restons vigilants.

dm

Soirée cinéma plein air

Samedi 2 juillet, verra la traditionnelle soirée cinéma en plein air.

Voir un film allongé dans l'herbe entre copains c'est bien mais commencer la soirée à manger une pizza, une quiche et boire une petite bière, c'est encore mieux. Alors venez nombreux.

Tarte et Pizza de Philippe Giroud, bières locales vous seront proposées à la vente.

Alerte à la pollution

Alerte à la pollution qui extermine les poissons

Le lundi matin 18 octobre 2004, Monsieur Guy DEVIENNE, garde de pêche de l'AAPPMA a constaté qu'un grand nombre de poissons étaient morts dans le ruisseau du Soldet (affluent du ruisseau du Domeynon) sur le lieu dit « les Jaillels » sur la commune de Revel.

Il prévient Monsieur JUGE président de la Fédération de Pêche. Dès le mardi 19 octobre 2004, Monsieur Jérôme DELORME, l'agent technique du CSP (Conseil Supérieur de la Pêche) rejoint Monsieur DEVIENNE sur les lieux et constate que 14 truites Fariot sont sur le ventre et mortes et sur un linéaire d'environ 150 mètres.

Monsieur DELORME continue ses investigations et longeant le cours d'eau et rencontre l'Equipe de l'Office national des Forêts qui nettoie le Soldet depuis 10 jours. L'équipe confirme avoir remarqué cette mortalité depuis lundi matin.

Conclusion, cette pollution s'est produite durant le week end. De par son caractère exceptionnel, la mortalité piscicole a été induite par une pollution accidentelle provenant d'une des habitations situées directement en amont des premiers poissons morts observés dans le lieu dit les Jaillels.

En effet, plusieurs habitations en amont possèdent des rejets directs dans le ruisseau dont les natures sont inconnues.

Afin que nos truites ne disparaissent pas définitivement, il est important que chacun de nous soit vigilant pour préserver le domaine piscicole de notre commune et ainsi de ne pas oublier nos amis les pêcheurs.

M Devienne

Afin que nul ne l'ignore !

En face du monument aux morts, sur la partie ouest du village, le trottoir longeant le bâtiment d'habitation est PRIVE. Les différents propriétaires en tolèrent l'accès aux piétons. Ce n'est pas ce qui rend cet espace public. Le stationnement des voitures le long de ce trottoir n'est pas interdit. Néanmoins tout ce qui n'est pas interdit est-il permis ? Par exemple, dans notre civilisation, nous permettons nos éructations et autres incongruités en public ? Non n'est – ce pas. Et pourtant ce n'est pas interdit !

Lorsqu'une voiture est garée le long de mon trottoir, je suis obligé de passer sur la propriété voisine pour entrer chez moi. Accepteriez vous d'en faire autant ? Votre voisin l'accepterait – il ? Lorsque l'on est informé, est-il besoin d'interdictions pour faire preuve de civisme et de solidarité ?

Les personnes extra communales convoquées aux diverses réunions se tenant à la mairie ne connaissent pas cette particularité du village ; Alors pourquoi Monsieur le Président de la Communauté de Communes refuse-t-il de mentionner sur les convocations de se garer sur les parkings publics, Il faut comprendre mon énervement si, en rentrant le soir avec des objets lourds et encombrants à décharger je dois faire un long détour alors que les personnes dont les véhicules sont garés devant chez moi n'ont qu'un dossier sous le bras et que les parkings publics ne sont pas plus éloignés de leur lieu de réunion.

Bernard NIEF

Réponse de la mairie

Le trottoir en question est certes privé mais la route départementale longeant ce trottoir est publique et d'autre part le stationnement sur celle-ci est interdit (cf. Code de la route). Nous tolérons néanmoins l'arrêt, et ceci pour tous !

Le coin des Ado, encore une suite

Dans le coin des ados d'un récent numéro de Revel Dialogue, vous présentez à vos camarades, un texte grâce auquel, placardé, vous êtes « à peu près tranquille » dans votre chambre ;

Ce texte sera-t-il le bienvenu pour tous vos camarades ? Certains ne disposent que d'une

chambre pour deux, parfois pour trois, ou ne disposent d'aucune chambre : ils travaillent sur la table commune et replacent, à l'heure du dîner, livres et cahiers dans leurs sacs d'école ;

L'argent de poche, ils ne savent pas ce que c'est, et encore moins qu'il puisse être distribué. Vous êtes, pour eux, une privilégiée.

Ne perdez pas de vue, non plus, que si vous disposez d'une chambre pour vous seule, si de l'argent de poche vous est distribuée, c'est grâce à ceux que vous appelez « les vieux » et parfois « les vieux cons ».

Philippe JACQUEMIER

Cross du Tour de la Ville de Domène du Dimanche 17/04/05,

Bravant le froid, la pluie et la neige, les jeunes de REVEL montent sur les podiums.

Poussines : 1ère Chloé CHEVALIER

Benjamines : 1ère Anais CHEVALIER, 2nde Maria LOUBIE, 3ième Clothilde CHAPUIS

Minimes garçons : 2nd Léonard LEROUX, 3ième Vincent LOUBIE

Grand Bravo à eux

La relève pour La course des Balcons de Belledonne est en course.

C. Chevalier

Les chenilles processionnaires

Des nids cotonneux blancs se développant dans les hautes branches des pins. Des colonies de chenilles poilues se déplaçant en fil indienne le long d'un fil de soie : Ce sont les chenilles processionnaires.

Du mois d'Août jusqu'en mars, les chenilles qui sont dans des pins se nourrissent des aiguilles;

De mars à juin, elles descendent en procession, d'où leur nom de chenilles processionnaires, et elles s'enfouissent dans le sol pour devenir des chrysalides.

De juin à juillet, on peut observer les papillons qui pondent dans les branches. »

La prolifération de ces chenilles pose deux types de problèmes :

Dommages sur les hommes et les animaux :
Les poils urticants sont libérés dans l'air par la chenille lorsqu'elle se sent agressée. Ils peuvent provoquer des atteintes cutanées, oculaires, respiratoires et allergiques.

Dommages sur les arbres : La chenille processionnaire se nourrit des aiguilles de son hôte. En plus d'une atteinte esthétique, cela provoque une perte de croissance et un affaiblissement de l'arbre qui peut conduire jusqu'à la mort car plus sensibles aux autres atteintes.

Les moyens de lutte :

Les prédateurs naturels sont peu nombreux en raison notamment du caractère urticant des poils. Leur action est cependant significative. On trouve des prédateurs des œufs, des chenilles et des nids.

La lutte biologique par insecticides, pulvérisés éventuellement par hélicoptères.

La lutte mécanique ou échenillage, efficace à petite échelle est néanmoins très utilisée pour les arbres isolés, dans les parcs ou les jardins notamment. Les pontes ou nids collectés sont généralement incinérés. L'utilisation du tir au fusil peut être une alternative même si les poils sont disséminés dans l'air et peuvent provoquer des allergies.

La conversion des peuplements ou lutte sylvicole qui consiste à planter des essences d'arbres qui ne sont pas sensibles à l'insecte considéré.



Petit album de photos souvenir de la vie à Revel



Concert de la chorale A travers chants en l'église de Revel le 2 avril



Le mardi gras, une tradition bien ancrée à l'école de Revel et qui vieillit mieux qu'halloween



l'alambic lors de sa traditionnelle venue du mois de janvier



L'incontournable soirée des diots pour fêter l'alambic



Pas de diots sans soupe à l'oignon



Une sympathique note de musique malgré le froid

Infos Service

Aides financières à la location du foncier agricole

Dans le cadre du Plan local de gestion de l'Espace de Belledonne (PLGE), la Région Rhône Alpes soutient la signature de Baux ruraux et les conventions pluriannuelles d'exploitation entre propriétaires et agriculteurs. Qui peut en bénéficier ? Tous propriétaire de parcelles agricoles situées sur le massif de Belledonne et qui signe un contrat pour la première fois avec un agriculteur. Quelle aide ? Une aide forfaitaire de 152€/ha, dans la limite de 10 ha. Jusqu'à quand ? Le PLGE s'arrête à la fin de l'année, les demandes sont à faire d'ici l'automne. A qui s'adresser ? A L'ADASEA (Cécile Lefebvre, 04.76.20.67.67) qui vous donnera toutes les informations nécessaires.

Mission locale

A l'attention des jeunes de 16 à 25 ans

Orientation, Formation, Emploi, Mobilité, Santé, Logement, Transport, Vie sociale... sont les nombreux domaines dans lesquels la Mission Locale du Grésivaudan peut intervenir.

Evelyne GIAI, conseillère jeune vous écoute et vous accompagne dans vos démarches. Evelyne GIAI reçoit sur rendez vous dans les locaux de l'annexe mairie de la commune de Domène.

Les rendez vous se prennent à la **Mission Locale du Grésivaudan au 04.76.08.08.70**

Mairie...

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
mel : mairie@revel-belledonne.com

Ouvert au public - nouveaux horaires :

- Lundi de 13h30 à 17h00

- Mardi de 14h00 à 19h00
- Vendredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur
mel : lbarrangeranimation@free.fr.

Permanence sociale du ccas

Tous les mardis après midi sur RDV
Entre 14H00 ET 18H 30

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Service-technique@revel-belledonne.com

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RdV :

Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :

tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Ordures Ménagères ...

Modification des jours des Collectes :

Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 12h00 à 20h00.

Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.
SICIOMG rue du Four à Crolles 04.76.08.03.03.

Gros Objets :

Le 21 juin 2005
Le 19 juillet 2005
Le 23 août 2005
Le 20 septembre 2005
Le 18 octobre 2005

Urbanisme...

Permis de Construire

M SLIPPER, le Cornet, extension de maison refusée
GIRAUD CARRIER Alain, Le Sauteret La Tour,

déplacement du système d'assainissement accepté

GIRAUD CARRIER Alain, Le Sauteret La Tour, habitation individuelle refusée

M Mme COSTE Christophe, le Sauteret, habitation individuelle acceptée

PELOSO Jean Claude, Petit Champ Grand Pré, abri voiture et de jardin accepté

GIRAUD CARRIER Joël, La Bourgeat, pose de fenêtres de toit et soupirail, le Sauzet acceptée

GIRAUD CARRIER Alain, Le Sauteret La Tour, habitation individuelle acceptée

M Mme AIVAR BERGENDAHL, Les vernes, tonnelle sur terrasse refusée

LAVASTRE Laurent, Charrières Neuves, habitation individuelle acceptée

DESBUISSON Philippe, agrandissement porte de garage et déplacements d'ouverture acceptés

BALONDRADÉ Richard, Pont Rajat, habitation individuelle et tunnel agricole acceptés.

Déclaration de Travaux

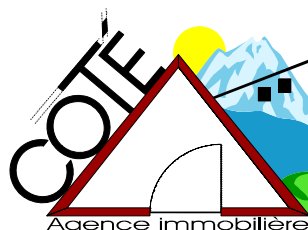
M CHARPIN Cyrille, le Sauzet, pose d'une fenêtre de toit acceptée

Mme FAUDOU Marie, les Vernes, abri de jardin accepté

M D'ASCOLI Franck, La Tour, piscine refusée

M GIROUD Gérard, Le Mont, création salle de bains acceptée

M COMBIER Michel, La Bourgeat, Le Goulay, Abri à Animaux accepté



**VOUS SOUHAITEZ VENDRE UN BIEN
UNE VILLA, UN APPARTEMENT,
UN TERRAIN.**

CONTACTEZ-NOUS !

AGENCE COTE (PIANTINO.M)

Tel. 04 76 89 95 12 – Fax. 04 76 89 91 75

Agence-cote@wanadoo.fr / www.agencecote.fr

-  M TIMOTEO Stéphane, Les Jacquets, clôture végétale acceptée
-  M PAGLIUCHI Eric, Les Jacquets, véranda acceptée
-  M CALISSI Félix, les Jacquets, abri de jardin accepté
-  M MERCIER Denis, réfection de toiture et pose de fenêtres de toit acceptées

Certificats d'Urbanisme

-  M CORNIER Félix, le Sauzet

État Civil...

Naissances

-  JACQUELIN Lison Annie Françoise, née le 29 janvier
-  PETIT—PINAMOTTI Kellian Axel, né le 10 février
-  ANDREANI Eva Diane, née le 24 février
-  GADEBOIS Pénélope, née le 24 février
-  BERNARD Eva Marie, née le 09 mars
-  PAQUET Camille Michèle Andrée, née le 09 avril

Mariages

- ♥ Ilse Lucienne Editha LEGRAND et Michel Christian DRAPIER, le 23 avril 2005.

Décès

- ✝ LE Phuc-Thanh Jacques, décédé le 20 mars 2005
- ✝ GIROUD Paul Alfred René, décédé le 21 avril 2005

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Les jeunes gens nés en 1989 sont concernés.

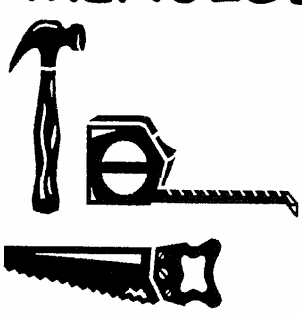
Inscription en mairie le mois de naissance.

Se présenter avec la carte d'identité et le livret de famille des parents

Assistantes Maternelles Agréées par le Conseil Général...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- BŒUF Isabelle Charrières neuves
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont
- GUIBERT Christelle, le Naysord (St Jean)

MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour

38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Petites Annonces

- ☞ Etudiante en médecine (projet pédiatrie) vous propose de garder vos enfants en soirée, journée ou à l'occasion de mariages, à partir du 23 mai. Peut également assurer du soutien scolaire. Tarifs CROUS. Contacter Brunelle LOTITO : 06 72 31 59 20
- ☞ Recherchons un étudiant en horticulture ou un retraité qui pourrait entretenir notre jardin (1 000 m²) au Galapant, à ses moments de loisir. Il serait rémunéré avec des chèques emploi – service pour ses 4 à 8 heures de travail, par quinzaine (tonte, taillage, désherbage, nettoyage). Il peut nous joindre également au 06 12 46 12 52.
- ☞ Vend bâche solaire (couverture à bulles) avec enrouleur alu. et 1 bâche de protection pour l'hiver, toutes les 2 pour piscine de 5 x 10 m. Prix à débattre. Contact 06 12 46 12 52
- ☞ VENDS : cause départ - poêle à mazout marque FRANCO-BELGE type horizon très peu servi 8/9 mois. Prix d'achat 836 euros, prix de vente 586 euros. Tél 04.76.89.82.29
- ☞ Je m'appelle Caroline et j'habite le village. Je me propose pour garder vos enfants le soir en semaine, les mercredi après-midi ou le week-end. Caroline Maillet, les Contamines 04 76 89 84 60.
- ☞ L' Anglais vous pose des problèmes ? Vous êtes : Etudiant (collège, lycée, université), professionnel (manager, ingénieur, technicien), quelqu'un qui aime voyager. Je suis enseignante professionnelle de langue maternelle américaine. Ensemble nous pouvons : Réviser la grammaire, pratiquer l'expression orale, améliorer la prononciation, préparer réunions, présentations, corriger textes écrits, préparer examens et entretiens, s'entraîner pour vos déplacements professionnels ou touristiques. CONTACTEZ – MOI au 04.76.89.86.33
- ☞ Jeune homme de 21 ans, travaillant dans une entreprise de nettoyage, vous propose ses services pour nettoyage des abords de propriétés jusqu'au nettoyage des sols et vitres. Me contacter au 06.19.59.02.28 ou au 04.38.37.09.53
- ☞ Vends aquarium 120 litres non équipé. 100€ au lieu de 275 €. Vends synthétiseur DX7 YAMAHA matériel professionnel. 150€ à débattre Tél. 04.76.89.87.70 laisser message sur répondeur
- ☞ Bonjour, je m'appelle Maud Soulbieu, j'habite au Soubon et je vais bientôt avoir 17 ans. Je serai disponible la plupart des vacances d'été pour garder vos enfants, effectuer des petits travaux (jardinage, ménage...) éventuellement donner quelques cours de flûte à bec pour petits (j'en joue depuis 10 ans) ou pourquoi pas m'occuper de vos animaux. Je suis ouverte à toutes propositions et si je peux vous rendre service, n'hésitez pas ! Contact : 04.76.89.81.28 ou au 06.88.14.38.28
- ☞ Pour vous aider à recevoir votre famille ou vos amis sur Revel, nous mettons à votre disposition un gîte tout confort, 5/6 personnes. Formule WE ou semaine. Famille Desbuisson. Tel 04 76 89 80 72
- ☞ Vous cherchez un endroit à Revel où loger votre famille ou vos amis pour une nuit, un we ou une semaine ? Nous vous proposons un gîte entièrement équipé pour 4 personnes en rez-de-jardin dans un chalet neuf. Contactez la famille Delgado au 04.76.89.12.90.
- ☞ « Si on se faisait une petite sortie au restau ce soir ? » Problème : qu'est-ce qu'on fait des enfants !! Eh oui, les gosses = pas de sortie. Appelez moi, je m'entends bien avec eux et ensemble on rigole bien. Libre le we, les soirs (ve et sa) et pendant les vacances. Laetitia au 04 76 89 83 96
- ☞ A louer Grau d'Agde (Hérault) De Juin à Septembre T2 dans résidence calme avec piscines et parkings privés à 200 m de la plage. Tél. 04.76.89.80.32
- ☞ Je suis disponible pour de l'aide aux devoirs 6, 5 et 4 ièmes et du soutien scolaire pour les primaires. Je peux garder vos enfants en soirée toute la semaine ou la journée pendant les vacances. Appelez Hortense au 06 82 31 41 41

Agenda

Mai

- ☞ Samedi 28 Sortie randonnée du Perlet au Grand Colon. Rendez vous à 9h30 aux Quatre Chemins
- ☞ Samedi 28 sur la place Echange de plan organisé par la APAQ

Juin

- ☞ Dimanche 12 Vide grenier organisé par le comité de fêtes
- ☞ Vendredi 17 Vernissage des expositions d'aquarelles et d'art plastique
- ☞ Samedi 18 Fête de l'été : musique, animations...
- ☞ Dimanche 19 à Freydières Course VTT – Cross Country et descente
- Samedi 25, dimanche 26 à Freydière Fête de la forêt - Concours de bûcherons

Juillet

- ☞ Samedi 2 Cinéma plein air – précédé d'un grand pique nique
- ☞ Samedi 23 Vogue de Revel : Bal et feux d'artifice

Date à retenir : 22 octobre, fête de la pomme, amenez vos pommes et repartez avec votre jus



**POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU**

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04

sur vos marchés